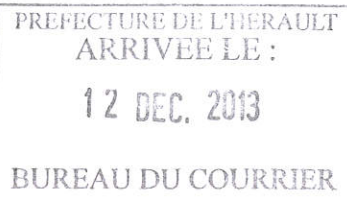


Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 23
Date de la convocation : 3 décembre 2013



N° 13.12.09.05

L'an deux mille treize et le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Combe, 1^{er} adjoint.

PRÉSENTS : M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme CARRETIER, MM CARILLO, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme SANTONJA en faveur de M. MUNOZ
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme CARRETIER
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE
M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTS : Mme ALQADI NASSAR, M. PAUL, Mlle VAN ELST,
MM SAUVAN, LE NGUYEN, Mme MANNY

SUBVENTIONS 2014

Rapporteur : M. Ousset

Afin d'éviter toute rupture de trésorerie, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, au titre de l'année 2014, les subventions suivantes :

- CCAS : 150 000 €
- Office de tourisme et des festivités de Juvignac : 130 000 € (taxe de séjour 2013 comprise)
- Caisse des Ecoles : 731 878 € (cette subvention sera versée par trimestre)

Et de dire que ces subventions seront inscrites au Budget Primitif 2014.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré a décidé d'attribuer au titre de l'année 2014 :

- Une subvention de 150 000 € au C.C.A.S , à l'unanimité des suffrages
- Une subvention de 731 878 € à la Caisse des Ecoles de Juvignac, à l'unanimité des suffrages
- Une subvention de 130 000 € (taxe de séjour 2013 comprise) à l'Office de Tourisme et des Festivités de Juvignac, six refus de vote

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée

Mme E. Laborde



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le ...12...12...2013
et publication le ...12...12...2013